

Secrétariat de zone
Agent traitant : Sandrine Dumont
Tél. : +32 84 21 99 92
@ : sandrine.dumont@zsdinaphi.be

Aux membres du Conseil de Zone

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur le Député Provincial,

Par la présente, nous vous informons que la prochaine réunion du Conseil de Zone aura lieu le **1^{er} juillet 2022 à 9h00, à l'Hôtel de Ville de Beauraing.**

L'ordre du jour est le suivant :

En séance publique

1. Approbation du PV du Conseil du 3 juin 2022
2. Caserne de Clermont – Convention d'occupation
3. MP achat polos ambulanciers – Conditions et mode de passation
4. MP achat gants de feu – Conditions et mode de passation
5. MP achat 2 nettoyeurs haute pression pour remplacement – Conditions et mode de passation
6. MP achat 40 armoires vestiaire pour tenue de feu – Conditions et mode de passation
7. MP achat 25 blocs de 4 armoires vestiaire propres – Conditions et mode de passation
8. Réparation Unimog (véhicule feu de forêt) Yvoir – Approbation
9. Règlement de travail – Gardes informatiques – Organisation
10. Statut pécuniaire du personnel administratif – Règlement complémentaire – Gardes informatiques
11. Cadre du personnel – Modification
12. RGPD – Règles de base de protection des données
13. Ratification décision Collège 20/06/22
14. Rapport annuel 2021

A huis clos

15. Personnel opérationnel professionnel – Nomination définitive
16. Personnel opérationnel volontaire – Renouvellements nomination
17. Personnel opérationnel volontaire – Non renouvellement nomination – Audition de l'agent
18. Personnel opérationnel – Sergent-pompier professionnel – Prolongation réaffectation temporaire
19. Délégué à la Protection des Données - Désignation
20. Composition du Collège – Fin de mandat de plein droit – Election d'un nouveau membre

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 39 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, modifié par la loi du 15 juillet 2018, « **les lieu, jour et heure et l'ordre du jour des séances du conseil sont portés à la connaissance du public au moins par (...) l'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la zone (...) ou leur mise en ligne sur le site internet de la zone** ».

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Député Provincial, nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège,

La Secrétaire de Zone,



Sandrine DUMONT

Le Président de la Zone,



Christophe BASTIN